

Von: newsletter.jurinfo@ipi.ch
Gesendet: Freitag, 18. Mai 2007 07:38
Betreff: Newsletter No 3/2007 "Informations juridiques"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 3/2007 de la Newsletter "Informations juridiques". Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table de matière :

1. L'Institut déménage
2. Version italienne du site STOP A LA PIRATERIE en ligne
3. Délibérations parlementaires sur le message concernant la ratification de deux traités de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et la révision partielle de la loi sur le droit d'auteur

1. L'Institut déménage

Après deux ans de travaux de construction, les collaborateurs de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle pourront emménager dans les bureaux du nouveau bâtiment sis à la Stauffacherstrasse 65 à Berne.

Changement d'adresse et nouveaux numéros de téléphone et de fax dès le 25 juin 2007:
Stauffacherstrasse 65, CH-3003 Berne
Tél.: +41 (0)31 377 77 77
Fax: +41 (0)31 377 77 78

Emplacement et contact : <http://www.ige.ch/F/institut/i101.shtm>

En raison du déménagement, l'Institut sera fermé toute la journée du 22 juin 2007. La fermeture n'a cependant aucune incidence sur les délais en cours: les titres de protection peuvent être déposés via courrier postal, par fax et par le biais d'e-trademark (marques). Jusqu'au 25 juin, de brèves défaillances peuvent survenir sur les applications Web. Nous annoncerons ces interruptions à l'avance sur les sites correspondants.

2. Version italienne du site STOP A LA PIRATERIE en ligne

A l'adresse www.stop-alla-pirateria.ch, vous trouverez la version italienne de la Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. Consultez le site pour en savoir davantage sur les membres engagés dans la Plate-forme et vous faire une idée des pertes annuelles subies par l'économie en raison de ce fléau.

3. Délibérations parlementaires sur le message concernant la ratification de deux traités de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et la révision partielle de la loi sur le droit d'auteur

Le 10 mai 2007, la commission des affaires juridiques du Conseil national a décidé d'entrer en matière sur la révision du droit d'auteur. Communiqué de presse :
http://www.parlament.ch/f/homepage/mm-medienmitteilung.htm?m_id=2007-05-11_059_01.

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Félix Addor
Membre de la Direction

Wenn Sie diesen Newsletter zukünftig nicht mehr erhalten möchten, [klicken Sie bitte hier](#).
Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).
Per disdire l'abbonamento, [cliccate qui](#).
To Unsubscribe, [please click here](#).